

BAC PRO TCV

TECHNICIEN CONSEIL VENTE

LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{ALE}
Français et documentation	2h30	2h30	2h30
Mathématiques et informatique	3h30	2h30	2h30
Langue vivante 1 (<i>anglais</i>)	3h	3h	3h
Discipline Non Linguistique ⁽¹⁾ en anglais	1h	1h	1h
Langue vivante 2 (<i>espagnol, allemand ou italien</i>)	1h30	1h30	1h30
Histoire-géographie et développement durable	1h30	2h	2h
Sciences physiques et biologie	1h30	2h30	2h30
Éducation Physique et Sportive	2h	2h	2h
Éducation socioculturelle	1h	2h	2h

⁽¹⁾ Le BAC PRO TCV est en section européenne

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS			
Connaissance et conseil produits	4h	4h30	3h30
Économie gestion du point de vente	2h	1h30	2h
Fonctionnement du rayon	2h	1h30	1h
Conduite de la vente	2h	1h	2h
Animations commerciales	0h30	1h30	2h30

Horaires valables pour la formation initiale. Ces derniers peuvent varier pour la formation en apprentissage.

- ENSEIGNEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES
- TRAVAUX PRATIQUES DANS LES STRUCTURES PARTENAIRES

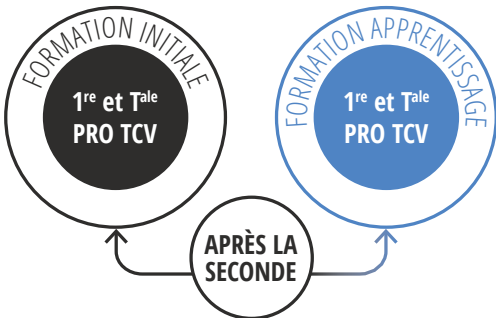
POURSUITE D'ÉTUDES

- **BTS** Technico-Commercial, Management Commercial Opérationnel, Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- **Certificats de spécialisation**

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Distribution
- Magasins spécialisés
- Commerces de proximité

2 PARCOURS POSSIBLES



Le BAC PRO VENTE permet de développer des compétences commerciales en s'appuyant sur deux supports techniques :
le secteur de la jardinerie et le secteur des produits alimentaires, boissons, vins, bières et spiritueux.

COMPÉTENCES

- **Organisation du travail dans le point de vente :** *contribuer au développement des ventes*
- **Relation client :** *satisfaire et fidéliser le client en lui proposant des produits adaptés à ses attentes*
- **Gestion des rayons :** *gestion et optimisation du stock*
- **Manipulation ou entretien des produits :** *proposer à la vente des produits de qualité*
- **Promotion des produits :** *rendre attractif un espace de vente et de conseil en mettant en valeur les produits spécialisés*

FORMATION INITIALE

STAGES

- **6 semaines de stage individuel** en 2^{de}
- **14 à 16 semaines de stage individuel** en 1^{re} et T^{ale} choisi en fonction du projet professionnel
- **1 semaine de stage collectif** : éducation à la santé et au développement durable



FORMATION APPRENTISSAGE

CALENDRIER

- **24 mois** : 1^{re} et T^{ale}
- **19 semaines** de cours/an
- **33 semaines** en entreprise/an
- **5 semaines** de congés payés/an

FINANCEMENT

- Prise en charge des coûts de la formation par l'OPCO
- Aucun frais de formation n'est demandé au candidat.*

RÉMUNÉRATION

L'apprenti a le statut de salarié et bénéficie d'une rémunération de **39% à 67% du SMIC** selon l'âge et l'année de formation.

